

L'IA en établissement, utile, vérifiée, sans exposer personne.

Quatre journées pour utiliser l'IA dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux : écrire plus vite, vérifier ce qui doit l'être, sans jamais exposer une personne accompagnée. Utiliser l'IA générative dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux : écrire et expliquer plus vite, vérifier ce qui doit l'être, protéger les données des personnes accompagnées, puis cadrer et piloter l'usage dans l'établissement — 4 niveaux, 28 heures (7 h par niveau). Formation indépendante, sans lien avec les éditeurs cités.

4

niveaux progressifs

28 h

de formation

8

participants par groupe

70 %

seuil du QCM de validation

— POURQUOI CETTE FORMATION

Pourquoi se former à l'IA en établissement social et médico-social ?

- ♦ Reprendre du temps sur les écrits — courriers, comptes rendus, convocations, trames — pour le rendre à l'accompagnement.
- ♦ Protéger les personnes accompagnées : savoir ce qui peut sortir de l'établissement, ce qui doit être anonymisé, et ce qui ne s'utilise jamais.
- ♦ Repérer les erreurs propres à l'IA — références inventées, règles périmées, conclusions sans fondement — avant qu'elles n'atteignent un écrit.
- ♦ Donner à l'établissement un cadre écrit — charte, outils validés, registre — plutôt que des usages clandestins invisibles.

- ♦ Répondre au cadre européen : le règlement sur l'IA demande aux organisations d'agir pour la montée en compétence de leur personnel ; une formation tracée par une attestation en est la réponse la plus simple.

AI Act — règlement (UE) 2024/1689, article 4 : depuis le 2 février 2025, les organisations qui fournissent ou utilisent des systèmes d'IA doivent prendre des mesures pour développer la maîtrise de l'IA de leur personnel, à la mesure de leurs usages. Le règlement « omnibus numérique » (UE) 2026/1744, en vigueur depuis le 27 juillet 2026, en a fait une obligation de moyens : aucun niveau individuel n'est à garantir, mais des actions de formation sont à mener et à tracer. Les sanctions relèvent de chaque État membre.

TROIS FAÇONS D'ÉQUIPER LA SALLE

1. Ordinateurs portables prêtés par Maison Hortens'IA (un par participant), préparés avec l'app de formation et un accès à un assistant IA professionnel : rien à installer, aucune donnée de l'établissement sur ces postes
2. Postes de l'établissement, avec les comptes professionnels déjà souscrits : la journée se fait alors dans l'environnement réel, après vérification des comptes la veille et sans aucun accès au dossier des usagers
3. Formule mixte : postes prêtés pour les exercices, poste de l'établissement en démonstration pour les cas réels — l'anonymisation est vérifiée avant chaque manipulation

— PROGRAMME

Ce que vos équipes sauront faire

Chaque journée se valide indépendamment ; les niveaux s'enchaînent.

PARCOURS ÉQUIPES · NIVEAUX 1 → 2 · 14 H

Toute personne qui écrit, transmet ou coordonne au quotidien — éducateurs, soignants, secrétariats, coordinateurs — et veut utiliser l'IA sans jamais exposer une personne accompagnée.

Des demandes bien écrites, des écrits relus et vérifiés, une bibliothèque de modèles propre à l'établissement, et le réflexe d'anonymisation acquis.

PARCOURS RÉFÉRENT & DIRECTION · NIVEAUX 3 → 4 · 14 H

Référents numériques, chefs de service, cadres de santé, responsables qualité et directions qui cadrent et déploient l'IA dans l'établissement ou l'association.

Une charte d'usage, une grille de choix d'outil, un registre, un plan de déploiement et les traces attendues par le cadre européen.

NIVEAU 1 · DÉBUTANT · 7 H

Niveau 1 — Découverte

Utiliser l'IA générative au quotidien de l'établissement, sans jamais exposer une personne accompagnée.

Pour qui : Éducateurs, soignants, secrétariats, coordinateurs et cadres qui découvrent l'IA générative ou l'utilisent de façon occasionnelle.

Prérequis : Aucun — savoir utiliser un navigateur web, une messagerie et un traitement de texte. Avoir 18 ans.

Expliquer ce qu'un modèle de langage sait faire et ne sait pas faire, et pourquoi il ne remplace ni l'évaluation d'une situation ni le jugement professionnel.

Reconnaître une donnée couverte par le secret professionnel ou relevant des données de santé, et l'anonymiser avant tout usage d'un assistant IA.

Écrire une demande structurée (rôle, contexte, tâche, format) et obtenir un résultat exploitable du premier coup dans au moins trois situations de travail.

Produire avec l'IA un courrier administratif, un compte rendu de réunion et un support d'accompagnement, puis les relire et les corriger.

Vérifier une réponse de l'IA en remontant à une source officielle, et repérer les erreurs typiques : références inventées, règles périmées, conclusions non fondées.

Choisir, parmi ses propres tâches, celles qu'il est pertinent de confier à l'IA et celles qui doivent rester entre les mains des professionnels.

Accueil & ce que l'IA sait vraiment faire en établissement	45 min
La règle de la pancarte : secret professionnel et données de santé	75 min
Écrire une demande utile : la méthode RCTF	75 min
Les écrits du quotidien : administration et accompagnement	90 min
Vérifier : l'IA se trompe avec aplomb	75 min
Mon plan et atelier de fin de journée	60 min

Validation : QCM de 40 questions, seuil 70 %

Niveau 2 — Maîtrise

Des écrits fiables et reproductibles : bibliothèque de modèles, contexte stable, documents longs.

Pour qui : Professionnels qui utilisent déjà l'IA et veulent des résultats constants, partagés dans l'équipe, sur des documents longs.

Prérequis : Niveau 1 validé, ou usage régulier d'un assistant IA au travail (test de positionnement en ouverture de journée).

Constituer et maintenir une bibliothèque de modèles de demandes, versionnés et partagés dans l'équipe.

Écrire des demandes avancées : instructions permanentes, exemples du résultat attendu, raisonnement par étapes et interdits explicites.

Organiser un contexte de travail stable (Projet, fichier d'instructions) sans y déposer de donnée identifiante sur une personne accompagnée.

Faire analyser un document long en imposant la citation des passages utilisés, et contrôler ce qui a été omis.

Produire des écrits adaptés aux familles, aux partenaires et aux autorités, relus et sourcés, au ton de l'établissement.

Tracer l'usage de l'IA sur un écrit : ce qui a été demandé, ce qui a été vérifié, ce qui a été conservé.

La bibliothèque de modèles de l'établissement	60 min
Demandes avancées : instructions, exemples, étapes	75 min
Travailler avec un contexte stable : les Projets	60 min
Documents longs : procédures, rapports, projet d'établissement	75 min
Écrire aux familles, aux partenaires et aux autorités	90 min
Qualité, traçabilité et atelier	60 min

Validation : QCM de 40 questions, seuil 70 %

Niveau 3 — Référent

Cadrer, choisir et déployer l'IA dans l'établissement — avec des traces.

Pour qui : Référents numériques, chefs de service, cadres de santé, responsables qualité et délégués à la protection des données qui encadrent l'usage de l'IA.

Prérequis : Niveau 2 validé, ou pratique quotidienne de l'IA avec un rôle de relais dans l'établissement (vérification en ouverture de journée).

Rattacher chaque règle d'usage de l'IA au texte qui la fonde : secret professionnel, partage d'informations, RGPD, hébergement des données de santé, règlement européen sur l'IA.

Rédiger une charte d'usage de l'IA applicable à l'établissement et la faire adopter par les équipes.

Évaluer un outil d'IA sur des critères vérifiables (hébergement et certification, réutilisation des données, traçabilité, réversibilité, contrat) et motiver le choix retenu.

Situer l'apport de l'IA dans la démarche qualité et l'évaluation HAS, en distinguant ce qu'elle aide à préparer de ce qu'elle ne remplace pas.

Organiser un déploiement : usage pilote, mesure, formation tracée, support et remontée des incidents.

Tenir le registre des usages et des incidents, et produire les traces attendues en cas de question d'une personne accompagnée, d'une famille ou d'une autorité.

Le cadre : secret, partage d'informations, RGPD, HDS et AI Act	90 min
Charte d'usage et registre des usages	75 min
Choisir un outil : la grille d'évaluation	75 min
Qualité et évaluation HAS : ce que l'IA aide à préparer	60 min
Déployer dans l'équipe	75 min
Atelier noté : la charte d'usage de l'établissement	45 min

Validation : QCM de 40 questions, seuil 70 % + charte d'usage de l'IA de l'établissement notée par le formateur (≥ 10/20)

Niveau 4 — Pilotage

Décider, organiser et assumer l'IA à l'échelle de l'établissement ou de l'association.

Pour qui : Directions d'établissement et de service, directions générales d'associations gestionnaires, responsables de pôle et référents confirmés qui engagent l'organisation.

Prérequis : Niveau 3 validé, ou responsabilité de direction (directeur, directrice, directeur général d'association, responsable de pôle) avec un usage régulier de l'IA.

Construire un portefeuille d'usages de l'IA classé par valeur et par risque, fondé sur une mesure du temps réellement passé par les équipes.

Décrire le trajet des données de l'établissement vers les outils utilisés, vérifier les conditions d'hébergement et sécuriser les contrats correspondants.

Identifier les risques éthiques propres aux personnes accompagnées et poser les points de contrôle et la conduite à tenir en cas d'incident.

Organiser et tracer la montée en compétence des équipes, conformément à l'obligation européenne de formation du personnel.

Associer les instances et le conseil de la vie sociale à la politique d'usage de l'IA, et en rendre compte.

Défendre une feuille de route à douze mois devant une gouvernance : priorités, budget, jalons, indicateurs et risques.

Stratégie : quels usages, quelle valeur	75 min
Données et outils : architecture, contrats, hébergement	75 min
Éthique, risques et responsabilité	90 min
Conduite du changement et compétences	75 min
Gouvernance : instances, conseil de la vie sociale et réseau	60 min
Soutenance : feuille de route à 12 mois	45 min

Validation : QCM de 40 questions, seuil 70 % + soutenance de la feuille de route IA notée par le formateur (≥ 10/20)

— MÉTHODE

Une formation qui se pratique

- ✦ Une pédagogie active : au moins la moitié du temps en pratique, sur vos propres cas quand c'est possible
- ✦ Chaque participant travaille sur son poste ; ses exercices remontent au formateur, qui aide en direct
- ✦ Validation par un QCM de 40 questions (seuil 70 %), et une évaluation pratique notée sur 20 par le formateur (niveaux 3, 4)
- ✦ Attestation de formation nominative listant les compétences validées – attestation de l'organisme, non certifiante
- ✦ Délai d'accès : 2 à 4 semaines après validation du devis (intra-établissement : date fixée ensemble)
- ✦ Accessibilité : signalez-nous tout besoin d'adaptation (handicap, langue) – supports et rythme sont ajustés

— INCLUS

Ce qui est compris

- ✦ Support de cours interactif, livret stagiaire, cahier d'exercices et kit de continuité 30/60/90 jours
- ✦ Des situations fictives complètes (résidence, foyer, service à domicile) : aucune information sur une personne accompagnée n'est utilisée pendant la journée
- ✦ Un ordinateur portable prêté à chaque participant pour la journée, préparé avec l'app Maison Hortens'IA : exercices suivis en direct par le formateur
- ✦ En fin de journée, chaque participant exporte son dossier de continuité (PDF) – réponses, essentiel des modules, prompts, plan à 30, 60 et 90 jours – pour continuer en entreprise ou à la maison
- ✦ QCM final de 40 questions (seuil 70 %), résultats et attestation de formation nominative
- ✦ Émargement numérique et questionnaire de satisfaction : les traces de la formation, prêtes pour votre dossier

TARIFS

Un prix *clair*

Prix en euros hors taxes, valables jusqu'au 31 décembre 2026. Devis personnalisé sous 48 heures.

PRESTATION

PRIX

Journée intra-entreprise · Niveau 1 – Découverte

7 heures · jusqu'à 8 participants · inter-entreprises : sur demande

2000 € HT

Journée intra-entreprise · Niveau 2 – Maîtrise

7 heures · jusqu'à 8 participants · inter-entreprises : sur demande

2000 € HT

Journée intra-entreprise · Niveau 3 – Référent

7 heures · jusqu'à 8 participants · inter-entreprises : sur demande

sur devis

Journée intra-entreprise · Niveau 4 – Pilotage

7 heures · jusqu'à 8 participants · inter-entreprises : sur demande

sur devis

GROUPE

Base de 8 participants par journée, en présentiel dans vos locaux, un poste par personne. Au-delà : un groupe supplémentaire.

DÉPLACEMENTS

Inclus dans un rayon de 60 km autour de Grasse. Au-delà, frais réels sur justificatifs.

FINANCEMENT

Maison Hortens'IA n'est pas encore certifiée Qualiopi : pas de financement direct par un OPCO ni par le CPF (démarche de certification engagée pour 2027). À partir de 20 participants, ou pour plusieurs formations réservées ensemble, une prise en charge peut éventuellement être étudiée avec notre partenaire la Banque du Numérique (ABN), directement avec elle.

Parlons de *votre projet*

Une date, un programme adapté à votre secteur, un devis : répondez simplement à ce document ou écrivez-nous.

[Demander un devis](#)

contact@maison-hortensia.fr · maison-hortensia.fr · formateur : Yannick van Oel



Maison Hortens'IA — by Yannick van Oel
contact@maison-hortensia.fr

[Programme](#) [Tarifs](#) [Contact](#)

Présentation — Formation IA & ESMS · © 2026 Maison-HortensIA.fr · Tous droits réservés

Claude et Anthropic sont des marques d'Anthropic, PBC ; ComfyUI est un logiciel libre de Comfy Org ; OpenClaw est un logiciel libre porté par l'OpenClaw Foundation ; les outils et modèles cités appartiennent à leurs éditeurs. Maison Hortens'IA est un organisme de formation indépendant, sans lien avec Anthropic, Comfy Org, l'OpenClaw Foundation ni ces éditeurs.